

Villers Bretonneux



L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE • JUIN 2021



L'Australie à vos fenêtres !

Photos remises par les bretonvillois



PAGE 5

Le chantier de la médiathèque



PAGE 7

Feu d'artifice du 13 juillet

Chères Bretonvilloises, Chers Bretonvillois,

Avec l'arrivée de l'été, j'espère que nous pourrons enfin reprendre une vie normale et retrouver un élan dynamique avec les manifestations associatives et sportives, que nos clubs sauront initier dans le respect des mesures sanitaires. J'espère aussi qu'une grande majorité de la population aura pu se faire vacciner.

Bien sûr, nous ne pourrons jamais oublier ce que la pandémie a coûté et coûte encore en vies humaines et en sacrifices. Je salue toutes les personnes qui œuvrent depuis plusieurs mois pour que cette épreuve disparaisse de notre quotidien.

Cela fait un an que notre majorité est élue. Depuis, plusieurs commissions, souveraines dans leurs décisions, ont eu lieu pour étudier beaucoup de projets. Elles ont su poser un regard pertinent sur les dossiers et avoir de bonnes analyses financières.

C'est ainsi que seront réalisés au cours du second semestre de nombreux travaux, à savoir, d'importantes réfections des écoles maternelles, la reprise des peintures de signalétiques routières et la continuité des travaux de la départementale RD 1029, avec tous les problèmes de circulation induits.

Je profite de cet édito pour vous apporter des précisions sur le chantier de la nouvelle pharmacie Petit (chantier privé) et de la future médiathèque intercommunale (chantier CCVS). Le démarrage simultané

de ces 2 chantiers nous a contraint à engager, plus tôt que prévu, l'aménagement de l'espace, à l'arrière de ces constructions. Il aurait été impossible de faire les travaux de terrassement après ces 2 ouvrages, l'accès n'aurait pas permis la circulation d'engins de chantier. La réalisation de ce parc est un accompagnement logique du projet intercommunal, pour que tous les habitants puissent y trouver une certaine quiétude et s'y ressourcer.

Bien sûr tous ces projets sont liés à l'obtention des subventions de différents organismes et collectivités qui sans cela ne nous permettraient pas de financer toutes ces opérations.

Avec les beaux jours, se multiplient les nuisances sonores, les incivilités et les problèmes de voisinage. Régulièrement, la police municipale et les agents de la Mairie sont interpellés pour des problèmes d'excès de vitesse, de stationnements gênants ou dangereux pour les piétons, des dépôts sauvages dans les accotements de sorties de ville, des chiens qui

aboient trop longtemps, le manque d'entretien de son trottoir, du dépassement des horaires légaux de travaux, des crottes de chiens sur les trottoirs et j'en passe !

Pour que la ville reste propre et que la vie soit agréable à Villers, des équipements spécifiques comme les poubelles seront installées, à charge pour tous de les utiliser !

Si ces désagréments devaient persister ou s'aggraver, la commission en charge de l'environnement et de la sécurité mettra en place des mesures pour le non-respect des règles du savoir-vivre ensemble.

J'en appelle au civisme de chacun, pensez aux autres, pensez à vous, pour le bien-être commun.

Je souhaite à toutes et tous un bel été, plein de beaux projets.

Très bonnes vacances, je vous dis à très bientôt !

Didier Dinouard



Didier DINOUARD Maire de Villers-Bretonneux

Les vœux du Maire à la Maison de retraite Firmin Dieu de Villers-Bretonneux

Comme chaque année, au mois de janvier, c'est avec plaisir que Monsieur le Maire a rendu visite aux aînés de la Maison de retraite, pour les vœux, dans le respect des règles sanitaires. Il était accompagné de Marie-Françoise Lefevre, adjointe au CCAS et Bruno Vaquez.



Le CCAS pour tous les Bretonvillois

Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure de proximité qui s'adresse à tous les bretonvillois ayant besoin d'une écoute, d'une information, d'une orientation ou d'une aide ponctuelle.

Le CCAS reçoit tous les bretonvillois ayant besoin d'un accompagnement social :

- écoute, diagnostic et suivi individualisé,
- aide aux démarches administratives,
- orientation vers les services partenaires,
- instruction des demandes de RSA pour le public accompagné par le CCAS
- attribution d'aides ponctuelles (en fonction du reste à vivre et de la situation du demandeur) :
 - aide alimentaire d'urgence : aide accordée sous forme de bons d'achat de nourriture ou de produits d'hygiène, après évaluation du travailleur social.
 - autres aides (loyer, électricité, frais médicaux, etc.) : aide accordée après examen du dossier en commission.

Vous rencontrez des difficultés pour assurer le quotidien, vous avez de petits revenus, vous avez perdu votre emploi, vos allocations de chômage sont épuisées, vous êtes seul-e avec des enfants à charge, le CCAS peut étudier votre situation et vous apporter une aide temporaire.

N'hésitez pas, contactez la Mairie au 03 22 96 31 00 pour prendre rendez-vous avec Marie-Françoise Lefeuvre, adjointe à l'action sociale, bien vivre et solidarité.



Salage les 15 janvier et 8 février

L'installation de la saleuse dans la remorque de l'utilitaire des Services techniques a rendu l'opération de salage bien plus rapide, pour la sécurité des automobilistes.

Marché de produits du terroir

Depuis février, un marché du terroir s'installe chaque mardi soir de 16h à 19h, Place du Général de Gaulle.



Commémorations

Anzac Day 25 avril 2021 :

Didier Dinouard, Maire de Villers-Bretonneux avec le conseil municipal, Alain Babaut Président de la Communauté de communes du Val de Somme, représentant l'ensemble des communes et Ludovic Baillet, 1^{er} adjoint de la commune de Fouilloy, ont rendu un hommage, le 12 avril, aux soldats australiens. Réunis au Mémorial Australien, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, la cérémonie a été filmée pour diffusion aux différents services de presse et de communication australiens. Retrouvez la vidéo sur youtube :

<https://youtu.be/UWDHjGvg3s4>



8 mai 1945 :

En présence de Monsieur Jean-Claude Leclabart, Député de la Somme



Le Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule national, activé du 1^{er} juin au 15 septembre, le maire est tenu d'instituer une liste des personnes « fragiles » résidant sur la commune et qui en font la demande.

Les personnes concernées (65 ans et + ; adultes handicapés ; 60 ans reconnues inaptes au travail) sont invitées, si elles le souhaitent, à remplir un formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie. Les inscriptions se font tout au long de l'année (à leur demande ou requête d'un tiers).

Demande du formulaire à la Mairie :
03 22 96 31 00



Vie scolaire : escapade aux jardins ouvriers !

En mai, Madame Rouvillain a emmené sa classe aux jardins ouvriers. Accompagnés de Marie-Rose (Atsem) et de parents, les enfants ont visité le jardin potager de Noël Herbin, Président de l'association des jardins ouvriers. Il a fait découvrir légumes et fruits aux enfants. C'est avec beaucoup de plaisir que les petits élèves ont déambulé dans les allées pour observer, sentir, toucher fleurs, fèves, choux, pommes de terre,

poireaux, oignons, radis, petits pois, fraises, framboises, groseilles, rhubarbe, butternuts, etc... mais aussi, surprendre de nombreux insectes butineurs.

Les jardiniers en herbe ont écouté avec curiosité tous les bons conseils et astuces du jardinier pour obtenir de beaux légumes !

Aux élèves, maintenant, de semer, planter et prendre soin du jardin de l'école !

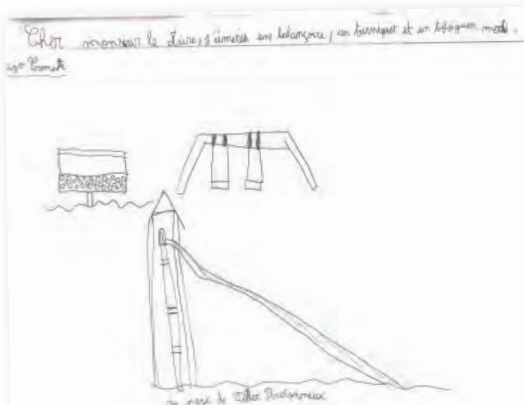
L'Association des Jardins Ouvriers

L'association des Jardins Ouvriers de Villers-Bretonneux vous informe qu'il reste quelques parcelles disponibles. Si l'envie vous dit de semer, arroser, récolter et déguster vos légumes, n'hésitez-pas !

5 € les 100 m² pour l'année et point d'eau à disposition pour l'arrosage.

Contactez le 06.76.76.07.16 pour toutes vos questions.

Un élève interpelle le Maire pour l'aménagement du Parc Vandeville !



Enzo, élève de CMI à l'école Victoria a écrit au maire pour proposer l'aménagement d'une aire de jeux dans le parc Vandeville, dessin à l'appui.

Avec l'accord de l'enseignante, Madame Thorel, Didier Dinouard et Patricia D'Heilly, adjointe aux écoles, ont rencontré Enzo, dans sa classe pour échanger sur sa demande. La municipalité a invité les élèves à travailler sur le projet, qui sera ensuite étudié en commission.



Des bacs à boue pour les hirondelles, installés aux écoles

Grâce à l'initiative de l'association Hirondelles et Biodiversité en Hauts-de-France, la commune a fait installer, par le service espaces verts, des « bacs à boue » afin de favoriser le retour et la nidification des hirondelles, dans la ville. Deux bacs ont été mis en place aux écoles Saint-Exupéry / Le Petit Prince et deux autres bacs près de l'école Victoria.

En mai, ce sont les enfants participant aux accueils de loisirs du mercredi et aux temps d'accueil périscolaires qui se sont chargés de la préparation des bacs et ce sont eux aussi qui en assureront l'entretien avec le concours des animateurs du Centre animation.

Le Ping-Pong Club a testé le "ping" en extérieur pendant les vacances de Pâques !



Privé de compétitions et d'entraînement depuis fin octobre, le club a gardé le contact avec les enfants en mettant en place différentes actions. Tout d'abord des challenges vidéo, puis fin décembre, un petit stage en intérieur pour les mineurs. En avril, les tables ont été sorties. Les températures printanières étaient un peu fraîches mais ensoleillées, il a surtout fallu composer avec le vent !

Le club remercie les parents qui ont apporté leur soutien et Eddy qui a vraiment tout tenté pour animer la section jeune.

Si vous êtes intéressé par ce sport, qui peut être pratiqué en loisir comme en compétition, n'hésitez pas à contacter ppcvillersbretonneux@sfr.fr et visiter le site <https://www.ppc-villers-bretonneux.com>

Avancement des travaux de la RD 1029

Le Président du Département, Stéphane Haussoulier, s'est rendu sur le chantier de la RD1029 le 2 juin dernier. Il en a profité pour présenter à la presse qui était présente la politique volontariste du département en matière de sécurité routière, politique qui bénéficiera aussi à notre commune.

En effet, le Département va investir 2,5 M€ dans le chantier de la RD1029 afin de sécuriser les déplacements des usagers mais aussi leur confort. Le revêtement

routier qui sera réalisé sera phonique pour minimiser les nuisances sonores. Les riverains apprécieront !

D'autre part, le Département subventionnera les travaux communaux, au titre de la répartition du produit des amendes de police, à hauteur de 180 000 € et de son dispositif d'aide en investissement, « attractivité des bourgs structurants ». Ce dispositif s'adresse aux bourgs de la Somme qui jouent un rôle majeur dans

l'aménagement du territoire et offre aux habitants l'accès aux services de proximité. L'opération d'aménagement de la RD 1029 est éligible à ce dispositif pour une aide plafonnée à 500 000 € sur 3 ans. La Com de Com, quant à elle, va contribuer par ses compétences, à la réalisation des travaux d'assainissement et d'eau potable pour un montant de 600 000 €.

Enfin, nous rappelons que le Département a indemnisé les commerçants impactés par une perte de chiffre d'affaires, conséquence de la déviation de la circulation. Le Département est un soutien important dans ce projet. Leur aide sur les plans techniques, financiers et organisationnels est précieuse et nous remercions les élus et leurs services, fort chaleureusement.



Le chantier de la médiathèque

Les élus de la commune de Villers-Bretonneux ont souhaité profiter de la construction de la future médiathèque Patrick Simon pour aménager un parc dans l'espace boisé en fond de parcelle de la médiathèque, prenant la forme d'un cheminement en boucle ponctué de quelques agrès, mais pas trop pour ne pas dénaturer ce site naturel. À la suite d'un diagnostic phytosanitaire, malheureusement de nombreux arbres ont été abattus pour la sécurité des usagers. Un reboisement sera fait pour apporter fraîcheur et confort aux futurs promeneurs ou sportifs.

Le dénivelé naturel du terrain a été exploité pour y créer une scène qui pourra servir pour des manifestations événementielles : loisirs, culturelles ou artistiques. Des gradins entoureront cette scène sur la périphérie afin d'offrir une assise qui permettra aux

usagers de profiter d'un espace extérieur de détente complémentaire.

Une aire de jeux sera créée pour les tout-petits (de 3 à 6 ans) et un parcours de santé sera dédié aux jeunes et aux adultes. Des bancs seront installés en périphérie de cette aire de jeux pour permettre aux parents de surveiller leurs enfants.

Un petit chalet sera installé à l'entrée du site. Des tables de pique-nique permettront aux usagers de se restaurer dans un lieu calme et agréable.

Les travaux s'étaleront sur 2 à 3 années.



Pour un développement durable à Villers-Bretonneux



Brigitte Durand



Bruno Vaquez



Florence François



Pascal Finaz

Toujours soucieux de rester proches des Bretonvillois et conscients que la seule page Facebook ne le permet pas, nous avons décidé de mettre en place une « NewsLetter » diffusée par mail.

Pour ceux qui souhaitent s'y abonner, nous vous proposons de vous inscrire en vous adressant à : agiresemblepourvillers@gmail.com en indiquant vos nom, adresse postale et adresse mail.

 Agir ensemble pour Villers-Bretonneux

 agiresemblepourvillers@gmail.com



Éric Lavoisier : 06 08 65 06 25 - ericlavoisier@orange.fr

Anne Lambert : 06 16 93 68 34 - pouranne26@gmail.com

Thierry Devillers : 06 95 18 78 73 thierry.dev@orange.fr

Bien vivre à Villers-Bretonneux

Les conseillers municipaux ont un rôle essentiel dans la vie de la commune puisqu'ils décident, par leur vote en conseil, des orientations et de la politique de la municipalité, impulsées par le Maire. Le rôle des Conseillers municipaux consiste à travailler dans les divers Commissions et syndicats, et à débattre des projets qui leur sont présentés. Les propositions sont soumises au Conseil municipal qui doit voter. La délibération la plus importante que doivent prendre les Conseillers municipaux dans une année est le vote du budget, préparé par le Maire et les Adjointes, assistés de la secrétaire de Mairie chargée des aspects financiers. Ils approuvent également le compte administratif (budget exécuté).

Voilà le rôle que nous aimerions assumer. Mais l'organisation proposée par Mr le Maire nous en empêche :

- Des points abordés en conseil municipal ne sont pas débattus en commission (travaux de la départementale 1029)
- des documents importants nous permettant d'aborder les projets nous sont présentés

pendant le conseil municipal, nous interdisant toutes études de ces informations et sont soumis à un vote immédiat. (Travaux prévus dans les écoles)

Mr le Maire et ses adjoints font une totale confiance au maître d'œuvre qu'ils sollicitent sans brigner l'avis des conseillers municipaux qui en tant que bretonvillois ont une certaine connaissance des habitudes, des modes de vie de notre village. Nos opinions devraient donc permettre d'adapter les projets proposés par les professionnels aux réels besoins de notre commune.

- Après ne pas avoir fait de débat d'orientation budgétaire en 2020, celui de 2021 ne respectait pas de nombreux critères obligatoires. Il a été conçu sans tenir compte de la crise sanitaire actuelle et ne nous donne aucune sécurité concernant la réalisation budgétaire des travaux engagés le long de la nationale (trottoirs, piste cyclable....)

La nouvelle majorité propose d'installer prochainement une 10aine de caméras de vidéoprotection. Ces caméras sont pour la majorité vouées à lire les plaques d'immatriculations des véhicules. Ce projet est mené en partenariat

avec la FDE (fédération départementale de l'énergie) pour un coût total d'installation de 100 000 €. Ce projet est subventionné à hauteur de 50% par le conseil départemental (que ce soit le budget communal ou le budget départemental il s'agit bien de l'argent du contribuable). Nous nous questionnons beaucoup sur l'efficacité de cette installation et nous nous sommes quelque peu documentés. Aucune étude n'a réussi à démontrer un rendement efficace de ces dispositifs par contre des utilisations abusives sont pour leur part avérées. L'utilisation juridique des informations fournies par les caméras n'est pas non plus certifiée. Ne serait-il pas plus judicieux d'investir cet argent dans le recrutement d'un agent de police municipale supplémentaire ? Ce service ne semblant pas actuellement adapté aux besoins de notre commune.

Être à l'écoute de tous les bretonvillois, adaptés les projets aux réels besoins de la commune c'est un travail qui se construit et s'organise grâce aux règles fixées par la législation. Solliciter les citoyens pour développer notre commune plutôt que de les surveiller !

Agenda

5 juillet : Musée franco-australien

Réouverture du musée
Du lundi au samedi
de 13h30 à 17h30
ou sur réservation



4 septembre : Forum des associations

Au marché couvert de 9h30 à 14h30

9 septembre : Journée de l'emploi et de la formation

Au marché couvert de 9h30 à 16h30



Etat civil · Janvier à mai 2021

NAISSANCES

Tiago RIBEIRO	18 janvier 2021
Thilliam DIOT	2 février 2021
Zoé DUMESNIL	6 février 2021
Alice RENARD	8 février 2021
Laure LEGENT	23 février 2021
Lysandro FRUITIER	23 février 2021
Agate DELHOMEL	1er mars 2021
Constance DREUILLET	23 mars 2021
Helia BARBIER DOMART	27 mars 2021
Siméon MAILLOT	27 mars 2021
Charlie DUPAYS	31 mars 2021
Clotilde TERNISIEN	9 avril 2021
Arthur CLAUDIN	12 avril 2021
Jules BONELLE	13 avril 2021
Gianni GAUDIÈRE	13 avril 2021
Adèle SÉBERT	18 avril 2021
Mia DECARNELLE	24 avril 2021
Emile DOUAY	27 avril 2021
Léni GARNIER	2 mai 2021
Inès BÉDIER	4 mai 2021
Malo JOUVE	23 mai 2021

MARIAGES

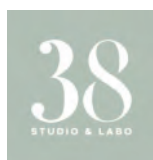
Catherine DEFLANDRE et Thierry BERZIN	6 mars 2021
Marie SEUWS-BOITEL et Loïc HENRY	3 avril 2021
Doriane THIRY et Noël VADURET	24 avril 2021
Mégane TEIRLINCX et Simon LAMBERT	1er mai 2021
Sophie GOUBET et Thierry HOLLINGUE	22 mai 2021
Fabienne JUMEL et Martial FREVILLE	22 mai 2021

DÉCÈS

Henriette BOURGUIGNON	91 ans	29 décembre 2020
Huguette STOURBE	veuve SMERDA - 91 ans	3 janvier 2021
Nadia MARCELLIN - 63 ans		8 janvier 2021
Thérèse MENETRIER	épouse FONTAINE - 75 ans	9 janvier 2021
Richard ALEXANDRE	62 ans	16 janvier 2021
Lydie BELLANGER	veuve FOLLET - 67 ans	27 janvier 2021
Thérèse TOP	veuve DESSAINT - 91 ans	30 janvier 2021
Claudine CARRÉ	veuve HABIB - 78 ans	4 février 2021
Suzette DODÉ	veuve HAUDUIN - 98 ans	5 février 2021
Marie LECAT	veuve CARON - 84 ans	5 mars 2021
Vicente ROCA FUSTER	90 ans	6 mars 2021
Ginette BAILLET	veuve DESSEAUX - 85 ans	8 mars 2021
Josette DEHESDIN	épouse HÉMART - 92 ans	9 mars 2021
Marguerite LEMAIRE - 95 ans		4 avril 2021
Michel DUFOUR - 85 ans		27 avril 2021
Bruno PECOURT - 53 ans		4 mai 2021
Michel MARTIN - 90 ans		17 mai 2021
Raymond HÉLUIN - 95 ans		18 mai 2021
Edith TERNOIS - 98 ans		21 mai 2021
Guy LUCET - 89 ans		24 mai 2021

Nouveaux commerces en 2021

La municipalité souhaite la bienvenue aux professionnels qui ont choisi Villers pour exercer leur activité. Ils participent à la revitalisation du bourg et recréent du lien social.



Rémy PILLON Le 38, Studio & Labo

Studio photo

www.le38studiophoto.com • facebook.com/le38studiophoto
instagram.com/le38studiophoto

38 rue des Déportés - 09 88 04 18 76

Lundi : 14h à 19h • Mardi - Mercredi - Vendredi : 10h à 13h et 14h à 19h
Jeudi - Samedi : 10h à 13h



D'une armoire à l'autre

Dépôt-vente de vêtements
Accessoires neufs et d'occasion

4 rue de Melbourne - 06 21 18 06 94

Lundi : 14h30
Mardi à vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h à 19h
Samedi 9h à 17h



Mairie de Villers-Bretonneux - Place du Général de Gaulle 88000 Villers-Bretonneux
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h - 03 22 96 31 00
mairie@villers-bretonneux.com • Directeur de publication : Didier Dinouard
Comité de rédaction : Laurence Lelieur - Crédit photo : Élus, Noël Herbin et Rémy Pillon
Réalisation : Agence RESEC - 06-2021